

# Quel est le poids des associations dans le PIB ?

Philippe Kaminski\*

L'INSEE a récemment pris l'initiative<sup>†</sup>, pour la première fois, de publier au niveau national des chiffres sur l'économie sociale, reconnaissant ainsi *ipso facto* que cette économie sociale vaut d'être mesurée avec rigueur et objectivité. Même si tout n'est pas mesurable, que peut-on dire de ce qui est mesurable et de ce qui est mesuré ?

On lit ainsi parfois que la contribution de l'économie sociale au PIB s'élèverait à 10%, voire 12%. Parfois ces évaluations deviennent des affirmations péremptoires : « On sait que... » Or justement, on ne sait pas vraiment. S'il faut avancer une fourchette, je me risquerais à dire entre 6% et 7%, dont 3% pour les associations et fondations, mais certainement pas beaucoup plus, et sans doute au-dessus de ces mêmes 3% pour l'ensemble formé par les coopératives et les mutuelles.

Intéressons-nous aux associations. Il est vrai que dans certains cas elles peuvent représenter jusqu'à 15% des emplois, dans certains départements où l'industrie a disparu ou dans certaines zones où l'on trouve un grand établissement sanitaire ou social. Restons sur une médiane nationale de l'ordre de 12% ; c'est un chiffre fréquemment rencontré. Je comprends qu'il soit difficile d'admettre que 12% de l'emploi ne fassent que 3% du PIB. Mais il n'y a pas que l'emploi dans le PIB. Or, justement, dans les associations, il n'y a souvent que l'emploi, et rien ou presque des autres composantes qui font le PIB.

Voyons cela plus en détail. Il y a plusieurs paliers qui nous font descendre de 12% à 3%. Chacun ne compte peut-être que pour relativement peu de chose ; mais tous jouent dans le même sens, et, au bout du compte, les évidences s'imposent. Le chiffre est parfois cruel ! Mais quand il est calculé juste, il faut bien l'accepter.

Commençons par passer du chiffre *médian* au chiffre *moyen*, qui lui est notablement inférieur. 12% pour une longue liste de bassins d'emploi feront moins de 10% au niveau national.

Puis considérons de quoi est fait l'emploi salarié, c'est-à-dire « *le nombre de personnes qui tirent de leur salaire l'essentiel de leurs revenus* ». Toutes choses égales d'ailleurs, il y a beaucoup plus d'emplois à temps partiel dans les associations que dans les autres secteurs. Quand on passe de l'emploi au nombre d'équivalents temps plein, on descend un premier palier. Ensuite, même ramené à un temps plein, le salaire dans les associations est inférieur à ce qu'il est ailleurs. Cela tient pour l'essentiel, non à des pratiques salariales qui seraient plus pingres, mais à des différences entre les structures par qualification. Donc, quand on passe des années-travail rémunérées aux masses salariales, on descend encore un second palier. Or ce n'est pas l'emploi, mais bien le montant total des masses salariales, c'est-à-dire le pouvoir d'achat distribué, qui participe à la valeur ajoutée et donc au PIB.

En troisième lieu, lorsqu'on utilise une source limitée à l'emploi privé (DADS, Assedic...) on en vient aisément à oublier qu'il existe aussi de l'emploi dans le secteur public, et que celui-ci contribue également au PIB ! Certes, les chiffres récemment publiés sur le site de l'INSEE s'appuient sur le système CLAP qui intègre la fonction publique d'État (sans toutefois compter les militaires). Mais ces chiffres n'effacent pas forcément des mémoires certaines publications localisées antérieures qui, elles, rapportaient les associations, ou l'Économie sociale, aux seuls emplois privés. Et qui permettaient ainsi d'atteindre les fameux 15% cités plus haut ! On remarquera qu'en conséquence, les chiffres INSEE nous donnent, au niveau national, des pourcentages beaucoup plus « sages » pour l'ensemble des Institutions sans but lucratif

---

\* Philippe Kaminski, statisticien-économiste, est président de l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (ADDES). Ce texte reprend les grandes lignes d'une intervention prononcée au XXIIème colloque de l'ADDES, le 10 mars 2009.

†

(associations et fondations) : autour de 8% de l'emploi, de 7% des équivalents temps plein, et de 6% de la masse salariale.

Nous voici donc à 6%... et il nous reste d'autres paliers à descendre pour arriver aux 3% du PIB. Le premier est celui qui nous fait passer des rémunérations brutes à la totalité des charges salariales ; or c'est dans les associations qu'on trouve l'essentiel de l'emploi aidé privé, et ceci vient diminuer le ratio moyen des charges sociales à ajouter aux salaires bruts. Autrement dit, les 6% baissent parce que les ISBL paient en moyenne moins de charges par unité de salaire distribué.

Voici pour la rémunération de l'emploi, autrement dit le « facteur travail ». Il reste maintenant à examiner la contribution au PIB du « facteur capital ». En effet, la valeur ajoutée se compose de la rémunération du travail salarié et de celle du capital, laquelle est par définition au centre de l'économie « capitaliste », et absente de la logique qui préside au fonctionnement des ISBL. Voyons, élément après élément, de quoi se compose cet agrégat.

Il y a d'abord l'investissement. Le terme consacré est « formation brute de capital fixe » ; c'est le coût d'usage, de renouvellement et d'extension des capacités de production : terrains, bâtiments, machines, équipements, outillage, auxquels on ajoute maintenant marques, logiciels et autres éléments dits « immatériels ». Il est clair que les activités où se concentrent les ISBL sont de celles où, en regard de chaque emploi, il y a le moins besoin d'immobilisations, et donc le moins besoin d'investissements. Par ailleurs il est de nombreuses situations où l'ISBL ne gère que les dépenses de fonctionnement et ne supporte pas elle-même les charges d'équipement.

Il y a ensuite la rémunération des actionnaires, par nature inconnue des ISBL. Et la différence dans la formation du PIB est d'autant plus lourde que, pour assurer cette rémunération, il faut faire des excédents, et que ces excédents étant imposables, il faut en faire encore plus ! Si bien qu'au bout du compte, une unité de travail en ISBL conduit à beaucoup moins de valeur ajoutée qu'une même unité de travail dans une entreprise actionnariale, surtout industrielle.

De la même façon, il faut rémunérer le travail non salarié, également absent, par nature, des ISBL (et de toute l'économie sociale d'ailleurs). Le travail, en effet, n'est pas que salarié ; il y a les agriculteurs, les commerçants, artisans et petits entrepreneurs, et la masse des professions libérales. Tout ceci vient « charger » en PIB des secteurs de l'économie où il n'y a pas d'ISBL.

Enfin, pour couronner le tout, il nous faut parler de la TVA. Le PIB est en effet l'addition de toutes les valeurs ajoutées de l'économie et du solde des impôts et subventions aux produits, c'est-à-dire en gros de la TVA. Celle-ci est indistincte et ne peut être aisément réaffectée aux divers producteurs de valeur ajoutée ; cependant il est clair que les activités non marchandes n'en suscitent pas. Comme les ISBL ne sont que marginalement marchandes (moins de 20%) l'effet TVA vient encore, après tout ce que nous avons déroulé, amputer leur contribution au PIB.

Et voici comment, au bout de ce parcours, nos 12% ont été divisés par quatre. Il ne faut pas en être fâché. Il y a dans les associations beaucoup d'emplois et peu de PIB, parce que dans les associations, le PIB n'est pratiquement fait que de salaires. Et que le PIB c'est le PIB, on n'y compte ni le lien social, ni l'intérêt général, ni le travail bénévole ; ce sont là d'autres chantiers, très importants certes, auxquels l'ADDES consacre beaucoup d'efforts... mais ce n'est pas le PIB.

Beaucoup de commentateurs, auxquels nous nous joignons volontiers, ont regretté que le récent « rapport Stiglitz » dont l'objet était justement de voir comment « aller au-delà du PIB » n'ait guère fait mention de l'économie sociale et de ses particularités. Cela montre simplement qu'il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir sur la voie de la reconnaissance et de la visibilité. Et donc que nous ne devons pas accrédi-ter ni laisser circuler des chiffres fantaisistes qui nuisent à notre crédibilité.

Terminons en relevant une question de méthode qui a son importance. La nouvelle nomenclature d'activités économiques (NAF) qui vient d'entrer en service ne marque pas, malheureusement, de progrès dans la classification des associations, qui reste toujours aussi imprécise. De nombreuses grandes associations sont rangées dans une rubrique fourre-tout de « divers non classés ailleurs » alors que des structures bien connues et aisément identifiables y

figurent. Il est donc urgent que les acteurs et les statisticiens mènent ensemble un travail de mise en cohérence qui permettra d'améliorer rapidement et significativement la qualité scientifique des données produites.